

## EN CAS DE PANNE OU D'ACCIDENT

### REAGIR EN CAS D'ACCIDENT OU DE PANNE

En cas d'accident ou de panne, il est indispensable d'adopter certains gestes afin d'en limiter les conséquences.

#### Sécuriser les lieux

- Allumez vos feux de détresse et tentez de dégager la chaussée,
- Enfilez votre gilet de sécurité,
- Placez votre triangle de signalisation à 30 mètres minimum en amont de l'accident.

Ces mesures permettent de prévenir les autres automobilistes d'une situation à risque.

#### Appeler les secours

##### Appelez en priorité le 112

C'est le numéro d'urgence européen, joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique. Vous pourrez ainsi transmettre tout renseignement utile à leur intervention. Ne raccrochez pas avant de vous être assuré que ces renseignements ont bien été compris.

L'appel au 112 suffit pour prévenir à la fois le SAMU et les pompiers ; pour rappel d'autres numéros peuvent être joints :

- le 15 pour le SAMU : urgence de santé
- le 18 pour les pompiers : en cas de vie en danger
- le 17 pour tout problème de sécurité ou d'ordre public
- les bornes d'appel sur l'autoroute qui facilitent la localisation de l'accident.

#### Aider les blessés

Vous pouvez enfin vous rendre aux côtés des blessés, en commençant par les plus gravement atteints. Restez auprès d'eux pour les rassurer en attendant l'arrivée des secours. Si vous connaissez les gestes de premiers secours, commencez à les dispenser.

En revanche, ne déplacez jamais un blessé, et ne retirez pas le casque d'un motard accidenté. Cela peut aggraver son état, voire même mettre sa vie en danger. D'autres situations imposent au contraire de mettre les victimes à l'abri au plus vite :

- soit parce que l'environnement présente un danger imminent (victime au milieu de la route ou inconsciente dans une voiture menacée par le feu),
- soit parce que l'état de la victime nécessite un geste d'extrême urgence (massage cardiaque, arrêt d'une hémorragie, etc.).